

## Les tendances actuelles de la recherche en France sur l'histoire des universités médiévales

- Jacques VERGER -  
Université Paris-Sorbonne

L'histoire des universités médiévales n'est évidemment pas une spécialité française ; c'est un thème qui intéresse historiens et médiévistes partout en Europe et dans le monde (particulièrement en Amérique du Nord et au Japon). L'historiographie française n'est en la matière qu'un élément d'un courant beaucoup plus large. Situation d'autant plus normale que l'université elle-même n'est en rien une spécificité française mais qu'elle se veut au contraire, depuis l'origine, et spécialement au Moyen Âge, institution universelle, au sens que cela pouvait avoir à cette époque, c'est-à-dire de Chrétienté, même si certaines particularités et une amorce de conscience « nationales » s'y font jour à la fin du Moyen Âge.

Il faut d'ailleurs reconnaître à ce propos que la recherche française porte avant tout sur les universités françaises ou, si l'on préfère, en France, et que les médiévistes français travaillent fort peu sur les universités des autres pays européens, même les plus proches comme l'Italie, l'Angleterre ou la Péninsule ibérique, ce qui est regrettable, car cette orientation assez étroitement nationale ampute la recherche d'une dimension comparative qui serait certainement très féconde.

Heureusement, la réciprocité n'est pas tout à fait vraie et divers historiens étrangers, surtout anglo-saxons ou canadiens, mais aussi belges et néerlandais, ont consacré d'importants travaux à des universités françaises, celle de Paris au premier chef, mais aussi des universités provinciales, notamment celles d'Orléans ou de Montpellier.

Mais même ainsi, l'appréhension comparée du phénomène universitaire à l'échelle européenne reste insuffisante et d'ailleurs les synthèses en la matière, qu'elles soient anciennes ou récentes, demeurent peu nombreuses et imparfaites.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, rappelons, pour fixer les choses, qu'on compte, pour la période médiévale, c'est-à-dire entre 1200 et 1500, dix-sept universités « françaises », c'est-à-dire apparues sur le sol du royaume de France ou de régions limitrophes ultérieurement (avant ou après 1500) rattachées à la France<sup>1</sup>.

Trois datent du XIII<sup>e</sup> siècle : Paris, Montpellier et Toulouse<sup>2</sup>. Six du XIV<sup>e</sup> siècle : Avignon, Orléans, Cahors, Perpignan, Angers et Orange. Huit enfin du XV<sup>e</sup> siècle : Aix-en-Provence, Dole, Caen, Poitiers, Bordeaux, Nantes, Valence et Bourges. À quoi il faudrait ajouter quelques fondations avortées (Gray, Pamiers, Nîmes) ou rapidement disparues (Grenoble), que Rashdall qualifiait de « paper universities »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir la liste établie dans *A History of the University in Europe*, W. Rüegg gen. ed., vol. I, *Universities in the Middle Ages*, H. de Ridder-Symoens ed., Cambridge, 1992, p. 62-64.

<sup>2</sup> Pour être tout à fait exact, il faut rappeler ici qu'en réalité on a toujours distingué au Moyen Âge deux universités à Montpellier, indépendantes l'une de l'autre, celle de médecine, attestée dès 1220, et celle de droit qui apparaît après 1289, alors qu'ailleurs on parlait simplement de facultés séparées, mais appartenant à la même université.

<sup>3</sup> H. Rashdall, *The Universities of Europe in the Middle Ages*, 3 vol., Oxford, Oxford, 1895 (n<sup>lle</sup> éd. augmentée par F. M. Powicke and A. B. Emden en 1936) ; les universités françaises sont étudiées dans les vol. I (Paris) et II (universités provinciales).

Ce sont là, rapportés à ceux des autres pays d'Europe occidentale, des chiffres relativement élevés et qui témoignent d'une croissance régulière, avec un doublement à chaque siècle du nombre d'universités actives ; cette croissance se ralentira notablement à l'époque moderne (huit universités nouvelles seulement fondées entre 1500 et 1789) et aujourd'hui encore, la plupart des grandes villes universitaires françaises (Paris, Montpellier, Toulouse, Aix-en-Provence, Bordeaux, etc.) peuvent revendiquer une origine médiévale.

Le réseau universitaire français présente cependant, dès le Moyen Âge, une particularité qui est son déséquilibre. L'université de Paris domine de haut toutes les autres, tandis que parmi les universités provinciales, quelques centres anciens et d'une certaine importance (Montpellier, Toulouse, Orléans) tranchent avec les autres universités, souvent plus récentes, qui demeurent à un niveau désespérément médiocre (Avignon, Aix-en-Provence, Poitiers), voire squelettique (Cahors, Orange). Ce déséquilibre a retenti jusqu'à nos jours sur l'historiographie elle-même qui a largement privilégié l'université de Paris, alors que les universités provinciales ne donnaient souvent matière qu'à des monographies rapides, incomplètes ou essentiellement institutionnelles et descriptives.

## **Les acquis de l'historiographie ancienne**

L'historiographie actuelle des universités médiévales n'est pas partie de rien. Elle s'appuie au contraire sur des acquis anciens qu'il faut présenter pour commencer car, plus ou moins consciemment, elle reste largement dépendante de cet héritage, tant pour la documentation qu'elle met en œuvre que pour les orientations qu'elle adopte et les interprétations qu'elle propose. Cette historiographie ancienne commence d'ailleurs actuellement à faire elle-même l'objet de travaux qui visent à la fois à en évaluer la qualité et à en décrypter les présupposés méthodologiques et idéologiques.

Pour faire bref, disons que l'on peut aisément, dans cette historiographie universitaire ancienne, distinguer deux grandes strates successives.

La première strate est celle que l'on pourrait qualifier d'historiographie d'Ancien Régime, produite entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. L'œuvre la plus représentative de cette production, mais loin d'être la seule, est l'*Historia Universitatis Parisiensis* de César Égasse Du Boulay<sup>4</sup>. Une caractéristique générale de cette historiographie est d'avoir été produite par des hommes pour qui l'université « médiévale » était encore une réalité vivante, à laquelle ils appartenaient, non seulement pour y avoir étudié, mais parce qu'ils y enseignaient et y exerçaient souvent des fonctions administratives importantes (recteur, greffier) ; ils la connaissaient donc bien, en quelque sorte de l'intérieur, et leur souci premier, en écrivant son histoire, était de célébrer sa gloire passée et présente et de défendre ses privilèges traditionnels, encore d'actualité pour eux. Ces histoires universitaires anciennes se présentent souvent sous la forme d'annales, autrement dit de récits événementiels, insistant sur les aspects politiques et institutionnels ; mais elles peuvent aussi adopter des découpages thématiques pour s'attacher à tel ou tel élément des structures ou de la vie universitaire.

Le premier mérite de cette historiographie ancienne est évidemment pour nous d'être une véritable mine documentaire, car elle a préservé beaucoup de documents

---

<sup>4</sup> [César Égasse Du Boulay] *Historia Universitatis Parisiensis... authore Cæsare Egassio Bulæo...*, 6 t., Paris, 1665-1673 ; l'ouvrage de Du Boulay a fait l'objet au XVIII<sup>e</sup> siècle d'une adaptation très abrégée, traduite en français : J.-B.-L. Crevier, *Histoire de l'Université de Paris depuis son origine jusqu'en l'année 1600*, 7 vol., Paris, 1761.

dont les originaux ont aujourd'hui disparu. Du Boulay par exemple a ainsi pu recourir aux registres de la nation française de l'université de Paris pour l'ensemble de la période médiévale alors que n'en subsistent plus actuellement que quelques épaves du xv<sup>e</sup> siècle. Il faut cependant prendre garde que cette richesse documentaire souffre du fait que les documents ainsi cités et édités le sont généralement sans aucune des exigences de l'érudition moderne, ce qui en rend l'utilisation difficile et parfois décevante.

D'autre part, cette historiographie ancienne était loin d'être neutre, d'autant plus que, comme nous l'avons dit, ses auteurs ne cherchaient pas à écrire une histoire objective et désintéressée de l'institution universitaire, mais à mettre en valeur la continuité de celle-ci depuis ses origines médiévales jusqu'à leur temps et à justifier les prérogatives corporatistes du corps auxquels ils appartenaient. Ce souci d'actualité nourrissait évidemment des interprétations anachroniques ; il est clair en particulier que Du Boulay et ses émules avaient tout intérêt à flatter le pouvoir royal, à affirmer l'antiquité du lien unissant l'université et le prince et à minimiser à l'inverse, en bons gallicans, le rôle pourtant essentiel de l'Église et de la papauté dans la naissance et l'essor de l'université médiévale.

La seconde strate de l'historiographie universitaire est nettement plus récente. C'est celle qui correspond à l'âge d'or de l'histoire érudite et « méthodique » ou, comme on dit parfois, « positiviste », autrement dit aux dernières décennies du xix<sup>e</sup> siècle. Cette école s'est distinguée d'abord par de grandes éditions critiques de sources inédites. Qu'on pense à celles des *Monumenta Germaniæ historica* en Allemagne, à celles patronnées par l'École des Chartes ou l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en France, aux *Rolls Series* en Angleterre.

Dans le cas précis de l'histoire des universités médiévales, la curiosité érudite a été nourrie par le renouveau de l'institution universitaire elle-même. C'est à cette époque qu'un peu partout en Europe et notamment en France naît l'université moderne selon le type initié à Berlin dès le début du xix<sup>e</sup> siècle. En quête à la fois de modèle et de légitimation historique, les réformateurs, universitaires eux-mêmes ou hommes politiques, se sont tournés vers les origines médiévales de l'institution à laquelle ils espéraient redonner vie. En France, cette entreprise de restauration universitaire aboutira, de manière d'ailleurs très imparfaite, à la « loi Liard » de 1896.

Quant à la recherche historique, elle produira dans ces mêmes années, après l'œuvre pionnière de Charles Jourdain<sup>5</sup> et la publication de quelques « cartulaires » universitaires provinciaux plus ou moins complets (Aix-en-Provence, Avignon, Montpellier, etc.), deux monuments majeurs :

– le *Chartularium Universitatis Parisiensis* et son *Auctarium* édités par Heinrich Denifle et Émile Chatelain entre 1889 et 1897<sup>6</sup>.

– *Les statuts et privilèges des universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789*, édités entre 1890 et 1894 par Marcel Fournier<sup>7</sup>.

Quoique toutes deux inachevées et de qualité inégale (surtout celle de Fournier), ces grandes entreprises éditoriales ont eu l'immense mérite de mettre à la disposition

---

<sup>5</sup> Ch.-M.-G. Jourdain, *Index chronologicus chartarum pertinentium ad historiam universitatis Parisiensis...*, Paris, 1862.

<sup>6</sup> *Chartularium Universitatis Parisiensis*, H. Denifle et É. Chatelain éd., 4 t., Paris, 1889-97, et *Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis*, H. Denifle et É. Chatelain et al. éd., 6 vol., Paris, 1894-1964 (seuls les deux premiers volumes de l'*Auctarium* sont dus à Denifle et Chatelain, les 4 suivants ont été publiés par divers auteurs entre 1935 et 1964).

<sup>7</sup> M. Fournier, *Les statuts et privilèges des universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789*, 4 t., Paris, 1890-94.

des chercheurs une masse énorme de documents. Bien que beaucoup aient déjà été signalés voire édités par leurs prédécesseurs (notamment dans l'*Historia Universitatis Parisiensis* de Du Boulay), il y eut cependant là un élargissement considérable des sources accessibles, en particulier parce que Denifle et Chatelain d'un côté, Marcel Fournier de l'autre firent appel non seulement aux archives universitaires *stricto sensu* mais aussi à des fonds extérieurs, en particulier ceux du Vatican extrêmement riches pour l'histoire universitaire médiévale grâce aux registres pontificaux de lettres et de suppliques. Même si ces éditeurs n'ont pas totalement négligé d'autres types de sources comme les archives royales ou municipales, ce recours massif aux fonds de la papauté et des ordres religieux a imposé une vision très ecclésiastique de l'histoire universitaire, au détriment peut-être de sa dimension sociale et politique. Les introductions dont H. Denifle a pourvu les divers volumes du *Chartularium* n'ont fait qu'accentuer cette image.

En revanche, la France a peu contribué à cette époque à une autre branche de l'histoire universitaire, celle de l'histoire des disciplines, telles que l'histoire de la philosophie, l'histoire de la théologie, l'histoire du droit – alors que ces branches étaient beaucoup plus actives en Allemagne ou en Italie par exemple.

De toute façon, la production historique n'a pas suivi la multiplication des publications documentaires, aucune synthèse comparable à celle de Rashdall<sup>8</sup> n'a vu le jour en France où on recense surtout pour cette époque des articles de détail.

Ce courant d'érudition « positiviste » s'est lui-même progressivement épuisé dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, avec d'ultimes éditions de sources, concernant surtout l'université de Paris (ultimes volumes de l'*Auctarium* et éditions des registres des facultés de décret et de médecine)<sup>9</sup>, quelques répertoires d'auteurs et d'écrits universitaires<sup>10</sup> et une production historique très faible qui se limite le plus souvent à des plaquettes commémoratives. L'unique synthèse parue à cette époque, celle de Stephen d'Irsay en 1933-35<sup>11</sup>, est d'une médiocrité significative.

## **Le renouveau des dernières décennies**

Le renouveau de l'histoire des universités médiévales a démarré, en France comme ailleurs, dans les années 1960. Il suffit de rappeler ici la date symbolique de 1965 qui a vu la création de la Commission internationale pour l'histoire des universités faisant suite à la publication du rapport de Sven Stelling-Michaud sur « L'histoire des universités au Moyen Âge et à la Renaissance au cours des vingt-cinq dernières années », rapport présenté en 1960 au Congrès international des Sciences historiques tenu à Stockholm et qui, tout à la fois, soulignait les lacunes de l'historiographie existante et ouvrait un certain nombre de pistes de recherche<sup>12</sup>. Depuis cette date, non seulement la

---

<sup>8</sup> Citée *supra* note 3.

<sup>9</sup> *La Faculté de Décret de l'Université de Paris au xv<sup>e</sup> siècle*, M. Fournier et al. éd., 4 t., Paris, 1895-1942, et *Commentaires de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris*, E. Wickersheimer éd., Paris, 1915. Pour l'*Auctarium*, voir *supra* note 6.

<sup>10</sup> On pense en particulier à ceux publiés par P. Glorieux, notamment *La littérature quodlibétique*, 2 t., Paris, 1925-35.

<sup>11</sup> St. d'Irsay, *Histoire des universités françaises et étrangères*, 2 t., Paris, 1933-35.

<sup>12</sup> S. Stelling-Michaud, « L'histoire des universités au Moyen Âge et à la Renaissance au cours des vingt-cinq dernières années », dans *Rapports du XI<sup>e</sup> Congrès international des Sciences historiques*, Stockholm, 1960, vol. I, p. 97-143. On peut aussi retenir comme point de départ

Commission internationale pour l'histoire des universités a continué à fonctionner sans discontinuer, mais des commissions ou associations nationales sont apparues, ainsi que divers groupes de recherche, spécialement en Allemagne et en Italie (Gesellschaft für Universitäts- und Wissenschaftsgeschichte : Centro interuniversitario per le storia delle Università italiane), des revues spécialisées ont vu le jour (*History of Universities, Annali per la storia delle università italiane, Jahrbuch für Universitätsgeschichte*), des colloques se sont régulièrement réunis, etc. La France, il faut le reconnaître, n'est pas spécialement en pointe dans ces initiatives, mais elle y a cependant occupé une place honorable et les publications portant sur les universités médiévales françaises se sont multipliées ; la belle bibliographie publiée en 1978-81 par Simonne Guenée est aujourd'hui largement dépassée<sup>13</sup>.

Le contexte de ce renouveau de l'histoire universitaire du Moyen Âge est, comme cela avait déjà été le cas à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, double : il y a eu d'une part, dans la société et dans le monde politique, la montée soudaine à partir des années 60 des problèmes et des débats relatifs à l'enseignement supérieur, faisant alterner phases d'agitation paroxystiques comme lors des « événements de mai 68 », périodes d'apaisement et tentatives plus ou moins réussies de réforme ; dans ce contexte, les historiens ont évidemment été convoqués pour essayer, à partir des exemples du passé, d'expliquer les convulsions récentes ou de suggérer des voies de développement pour l'avenir. D'autre part, dans l'analyse du phénomène universitaire, les historiens et plus spécialement les médiévistes ont été précédés et encouragés par les travaux des sociologues du monde étudiant ou professoral,<sup>14</sup> les économistes de l'économie, les historiens quantitativistes des époques modernes ou contemporaines<sup>15</sup> : autant de problématiques et de méthodes qui, quoique inégalement transposables aux périodes les plus anciennes, ont stimulé la recherche et renouvelé les questionnaires.

Il n'est désormais plus question de grandes publications imprimées de sources inédites. Tout au plus de la constitution de bases de données informatisées, notamment pour la prosopographie des populations étudiantes (cf. notamment la constitution récente du réseau « Héloïse »). De toute façon, la documentation mise en œuvre a connu un tel élargissement que ses composantes les plus spécifiques (archives universitaires et ecclésiastiques) n'en constituent plus qu'une part limitée. Désormais, pour une historiographie qui ne sépare plus les universités et les universitaires de la société dans laquelle ils étaient immergés, tout ou presque peut être source.

On a donc sollicité toutes sortes d'« actes de la pratique », tels que les registres de délibération ou les livres de comptes (universitaires ou municipaux), les contrats notariés, les testaments et les inventaires. On a dépouillé les actes du pouvoir souverain (chartes et ordonnances) et les archives judiciaires (celles du Parlement de Paris en particulier). On a glané de multiples informations dans les textes littéraires (chroniques, sermons, théâtre) et plus encore dans les productions universitaires elles-mêmes qu'on

---

symbolique du renouveau de l'histoire universitaire en France la publication du petit livre de J. Le Goff, *Les intellectuels au Moyen Âge*, Paris, 1957 (nulle éd. en 1985).

<sup>13</sup> S. Guenée, *Bibliographie de l'histoire des universités françaises des origines à la Révolution*, 2 t., Paris, 1978-81.

<sup>14</sup> Rappelons par ex., dans le cas de la France, le livre, qui eut un grand retentissement, de P. Bourdieu et J.-Cl. Passeron, *Les héritiers : les étudiants et la culture*, Paris, 1964.

<sup>15</sup> On pense en particulier au travail pionnier de L. Stone (ed.), *The University in Society*, 2 vol., Londres-Oxford, 1975, qui a inspiré en France la monumentale enquête dir. par D. Julia, J. Revel et R. Chartier, *Les universités européennes du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Histoire sociale des populations étudiantes*, Paris, 1986-89.

a recensées en reconstituant les inventaires des bibliothèques universitaires et en étudiant les très nombreux manuscrits issus de l'enseignement, analysés à la fois dans leur forme et dans leur contenu. Cessant de privilégier les seules œuvres novatrices des maîtres les plus fameux, on s'est intéressé aux manuscrits les plus communs qui témoignaient du niveau moyen de l'enseignement ainsi que des techniques pédagogiques et des méthodes de travail des maîtres, des bacheliers et des étudiants du Moyen Âge

Naturellement, cet élargissement de la documentation mise en œuvre a souvent déporté l'intérêt des historiens vers la fin du Moyen Âge – autrement dit les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles – naguère quelque peu dédaignée car perçue comme moins brillante que le XIII<sup>e</sup> siècle, âge d'or supposé de la scolastique médiévale, ce qui est d'ailleurs discutable, mais à coup sûr plus riche en ce qui concerne ces sources non spécifiques que privilégie désormais l'historien<sup>16</sup>. Il en a résulté, depuis une quarantaine d'années, une production historique foisonnante dont on ne peut présenter ici que les caractéristiques essentielles et les orientations majeures.

C'est évidemment l'université de Paris qui a bénéficié du plus grand nombre de travaux ; il s'agit généralement d'études particulières portant sur tel problème, telle période – celle des origines par exemple<sup>17</sup> –, tel groupe (les médecins)<sup>18</sup>, telle institution (faculté, nation, collège)<sup>19</sup>, tel document exceptionnel, tel événement, etc. Les universités de province en revanche, même si elles ont été plus étudiées que par le passé, l'ont souvent été sous la forme d'études d'ensemble<sup>20</sup>, parfois intégrées d'ailleurs à des monographies urbaines plus larges<sup>21</sup>.

Cette multiplication des recherches, d'allure parfois un peu désordonnée, n'est pas sans inconvénients. Certaines monographies, par exemple de collèges, deviennent un peu répétitives. On préférerait des études comparatives<sup>22</sup>, des tentatives de pesée globale, à la manière de celle réalisée pour le Saint-Empire par Rainer C. Schwinges<sup>23</sup>,

---

<sup>16</sup> Le premier témoin majeur de ce basculement de l'historiographie vers les universités de la fin du Moyen Âge est sans doute le volume *Les universités à la fin du Moyen Âge. Actes du Congrès international de Louvain, 26-30 mai 1975*, éd. par J. Paquet et J. Ijsewijn, Louvain, 1978.

<sup>17</sup> Cf. N. Gorochov, *Naissance de l'université. Les écoles de Paris d'Innocent III à Thomas d'Aquin (v. 1200-v. 1245)*, Paris, 2012.

<sup>18</sup> Cf. D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien, XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1998.

<sup>19</sup> Plusieurs collèges parisiens ont en particulier fait l'objet, ces dernières années, de monographies exemplaires : N. Gorochov, *Le collège de Navarre de sa fondation (1305) au début du XV<sup>e</sup> siècle (1418). Histoire de l'institution, de sa vie intellectuelle et de son recrutement*, Paris, 1997 – C. Fabris, *Étudier et vivre à Paris au Moyen Âge. Le collège de Laon (XIV<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 2005 – Th. Kouamé, *Le collège de Dormans-Beauvais à la fin du Moyen Âge. Stratégies politiques et parcours individuels à l'Université de Paris (1370-1458)*, Leiden-Boston, 2005.

<sup>20</sup> Voir par ex. *L'Université de médecine de Montpellier et son rayonnement, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, éd. par D. Le Blévec, Turnhout, 2004, ou L. Roy, *L'université de Caen aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Identité et représentation*, Leiden-Boston, 2006.

<sup>21</sup> Excellentes pages sur l'université de Poitiers par ex. dans R. Favreau, *La ville de Poitiers à la fin du Moyen Âge. Une capitale régionale*, 2 t., Poitiers, 1978, p. 289-298, 379-392, 473-486.

<sup>22</sup> Il en existe cependant, telles que celles d'A. Perraut, *L'architecture des collèges parisiens au Moyen Âge*, Paris, 2009, ou de P. Foissac, *Histoire des collèges de Cahors et Toulouse (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Cahors, 2010, pour les collèges, ou ma propre thèse dactyl., J. Verger, *Les universités du Midi de la France à la fin du Moyen Âge (début du XIV<sup>e</sup> siècle – milieu du XV<sup>e</sup> siècle)*, Univ. de Paris-Sorbonne, 1994.

<sup>23</sup> R. C. Schwinges, *Deutsche Universitätsbesucher im 14. und 15. Jahrhundert. Studien zur Sozialgeschichte des alten Reiches*, Stuttgart, 1986.

des essais de synthèse<sup>24</sup>, des mises en contexte dans des perspectives sortant du cadre strictement universitaire<sup>25</sup>.

En simplifiant sans doute à l'excès, il est possible d'identifier, au sein de l'historiographie récente, trois courants majeurs qui se sont à peu près succédé chronologiquement, non sans chevauchements. Aucun n'est d'ailleurs spécifiquement français. L'historiographie des universités médiévales relève désormais de problématiques largement partagées par tous les spécialistes européens et nord-américains.

1. – Il y a d'abord eu, dès la fin des années 60, un courant d'histoire sociale, fondé principalement sur les actes de la pratique (matricules, *rotuli*), qui a privilégié, malgré ses limites, l'approche quantitative et statistique. Il s'agissait d'établir pour les universités médiévales, comme cela s'était fait pour l'époque moderne, avec le maximum de précision, les effectifs étudiants et professoraux, les origines sociales et géographiques des *scolares*, leurs âges, les formes de la mobilité, le déroulement des cursus, les pourcentages de réussite aux grades, les carrières ultérieures, etc. ; toutes données évidemment essentielles pour évaluer la place de l'université dans la société environnante et son rôle comme facteur de dynamisme ou de stabilité sociale<sup>26</sup>.

Par la suite, sans être abandonné, ce genre d'études a fait place à une approche plus qualitative et anthropologique qui s'est intéressée à l'existence quotidienne des universitaires, aux formes de sociabilité et de solidarité, aux mentalités et à l'imaginaire, en d'autres termes à l'identité et à la conscience de soi de ces milieux<sup>27</sup>.

2. – Puis est venu – ou, si l'on préfère, revenu – le temps de l'histoire politique et institutionnelle. La relecture attentive des textes statutaires a amené à s'interroger, loin de tout anachronisme, sur ce qu'on peut appeler l'« esprit des institutions » universitaires : qu'est-ce, au Moyen Âge, qu'une faculté, une nation, un collège, une assemblée de docteurs, un recteur ? Quel était le statut personnel des universitaires ? Que signifiaient leurs privilèges fiscaux et judiciaires ? Quel était le rôle du serment dans la constitution et la cohésion du corps universitaire ? Comment fonctionnaient les procédures électorales dans la vie de l'université ? Etc., bref, on est ainsi amené à s'interroger sur le rôle éventuel de l'université comme laboratoire de la vie politique et associative pour les futures élites sociales qui s'y retrouvaient. À cet égard, sont particulièrement intéressantes à étudier les fondations d'universités nouvelles (ou de collèges)<sup>28</sup> et les « réformations générales » d'universités déjà existantes<sup>29</sup> ; ce sont des épisodes cruciaux, généralement éclairés par une documentation relativement

---

<sup>24</sup> La dernière en date, *Histoire des universités en France*, dir. par J. Verger, Toulouse, 1986, est déjà un peu ancienne et J. Verger, *Les universités au Moyen Âge*, Paris, 2007, rapide.

<sup>25</sup> C'est ce que j'ai essayé de faire dans J. Verger, *Les gens de savoir en Europe à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1997, qui ne se limite pas aux gradués issus des universités.

<sup>26</sup> Exemple de ce type d'approche dans mon article de 1970, « Le recrutement géographique des universités françaises au début du xv<sup>e</sup> siècle d'après les suppliques de 1403 », reproduit dans J. Verger, *Les universités françaises au Moyen Âge*, Leiden–New York–Köln, 1995, p. 122-173.

<sup>27</sup> Voir par ex. le tout récent livre d'A. Destemberg, *L'honneur des universitaires au Moyen Âge. Essai d'imaginaire social*, Paris, 2015.

<sup>28</sup> Je me permets de citer ici J. Verger, « La fondation de l'université de Bourges (1463-1474) », dans *Journal des Savants*, juillet-décembre 2014, p. 235-268.

<sup>29</sup> Je me permets de citer ici deux articles récents : J. Verger, « La première réformation générale de l'université de Paris (1366) », dans *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances de l'année 2011*. Juillet-octobre 2011, p. 1229-1251, et J. Verger, « La réforme du cardinal d'Estouteville (1452) : l'université de Paris entre Moyen Âge et modernité », dans *Les Universités en Europe (1450-1814)*, Paris, 2013, p. 55-76.

abondante et où les enjeux institutionnels ressortent assez bien, surtout si on arrive à en restituer le contexte général.

L'autre volet de l'histoire politique des universités est celui des relations entre celles-ci (prises dans leur ensemble ou à travers telle ou telle de leurs composantes) et les pouvoirs extérieurs, ecclésiastiques, princiers ou urbains. Engagements des universitaires dans les débats politiques ou ecclésiologiques de leur temps, ingérences des pouvoirs dans les affaires et les structures de l'université sont des thèmes qui prennent toute leur signification surtout lorsqu'on les étudie pour les périodes de crise, aussi bien du côté du pouvoir royal (affrontement de Philippe le Bel et de la papauté, révoltes des années 1356-58, double monarchie franco-anglaise et guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle) que de celui de la papauté (Grand Schisme et crise conciliaire). Ici aussi, c'est *in fine* la question de l'image de l'université ainsi que du rôle et de l'autorité qu'elle revendiquait ou que les contemporains étaient disposés à lui reconnaître, qui se trouve à nouveau posée<sup>30</sup>.

3. – Enfin, en particulier sous l'impulsion des travaux d'Olga Weijers<sup>31</sup>, les historiens se préoccupent de plus en plus du contenu même des enseignements délivrés dans les universités, non plus dans la perspective traditionnelle de l'histoire des idées et des doctrines, mais dans celle d'une histoire du travail intellectuel (dans les diverses disciplines correspondant aux diverses facultés des universités médiévales) par une approche combinant l'analyse des statuts, la reconstitution des bibliothèques et l'examen des œuvres conservées elles-mêmes – *auctoritates, originalia*, gloses, florilèges, répertoires, commentaires, questions, etc.

Il s'agit d'abord de savoir ce qui était réellement enseigné dans les universités médiévales, ce qui était négligé ou marginalisé, ce qui était prohibé enfin ; l'étude des condamnations universitaires et des censures a donné matière ces dernières années à quelques recherches très stimulantes<sup>32</sup>. Il s'agit ensuite de se demander comment cet enseignement était organisé et assuré. Par-delà la typologie classique des exercices (leçons ordinaires ou cursives, disputes ordinaires ou quodlibétiques), ce sont les données fondamentales de l'activité intellectuelle qui se trouvent en cause : la langue (latin ou vernaculaire), la parole, l'écriture, la lecture, la mémoire etc. Enfin, le propre des universités médiévales, par rapport aux écoles antérieures, ayant été d'avoir inséré les études dans un cadre contraignant de programmes, de cursus et d'examens menant à des diplômes, il est apparu logique de s'intéresser aux procédures d'évaluation et d'examen, aux rituels de collation des grades, à la rhétorique des discours universitaires<sup>33</sup> ; le sujet est d'autant plus complexe que les pratiques effectives s'écartaient parfois notablement des dispositions statutaires.

Au total, on peut en arriver ainsi à reposer, avec prudence, la vieille *quæstio vexata* (depuis les humanistes) des finalités, de l'efficacité réelle, de la valeur intellectuelle et morale des enseignements « scolastiques » : ne permettaient-ils que la transmission de savoirs déjà établis ou autorisaient-ils, pour parler en termes un peu

---

<sup>30</sup> Voir par ex. S. Lusignan, « Vérité garde le roy ». *La construction d'une identité universitaire en France (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1999, ou E. Marmursztejn, *L'autorité des maîtres. Scolastique, normes et société au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2007.

<sup>31</sup> Ne citons ici de ses nombreux travaux que O. Weijers, *Le maniement du savoir. Pratiques intellectuelles à l'époque des premières universités (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, Turnhout, 1996.

<sup>32</sup> Cf. L. Bianchi, *Censure et liberté à l'université de Paris (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles)*, Paris 1999.

<sup>33</sup> Cf. J. Verger, « *Examen privatum, examen publicum*. Aux origines médiévales de la thèse », dans *Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne*, 12, 1993 (= *Éléments pour une histoire de la thèse*), p. 15-43.

anachroniques, la recherche et le progrès ? Inculquaient-ils au moins une certaine tournure d'esprit, des principes de méthode, une exigence de rationalité ? Les grades auxquels ils aboutissaient et qui jouissaient dans les sociétés médiévales d'un prestige certain, étaient-ils des garanties de compétence intellectuelle, théorique et/ou pratique, ou de simples brevets d'honorabilité sociale ? Etc.

## Conclusion

Une mise au point sur une tendance historiographique en devenir n'appelle pas de longue conclusion. L'histoire des universités médiévales, pratiquée en France comme ailleurs par une cohorte restreinte mais dynamique de jeunes – et moins jeunes – historiens, est aujourd'hui un secteur dynamique de la recherche, où le travail ne manque pas pour les années à venir.

Si on veut cependant que cet élan ne s'épuise pas en monographies répétitives ou en études de détail trop partielles, il faudrait veiller à garder le souci :

- de recenser et caractériser les sources les plus prometteuses,
- d'ouvrir des perspectives suffisamment larges faisant appel aux études comparées, soit entre universités françaises, soit entre universités françaises et étrangères,

- de ne pas oublier de produire les synthèses et les bilans, évidemment provisoires mais indispensables, qui doivent périodiquement baliser et relancer la recherche ; il faut ici rappeler en particulier à quel point une histoire générale de l'université de Paris, tenant compte des acquis les plus récents de la recherche (sur le modèle de celles dont ont récemment bénéficié Oxford ou Cambridge)<sup>34</sup>, serait utile,

- de replacer enfin l'histoire des universités dans des contextes plus larges – ceux des pratiques éducatives, ceux des évolutions sociales et politiques, ceux des courants culturels – à la fois dans une perspective synchronique – replacer l'université en son temps –, soit peut-être même, ce qui est sans doute plus délicat mais pas nécessairement vain, dans une perspective diachronique de longue durée : puisque l'université est une des plus anciennes institutions européennes encore vivantes – et aujourd'hui même mondialisées –, quelle signification et quelle portée assigner à cette remarquable pérennité ?

Jacques VERGER

\*\*\*

---

<sup>34</sup>*The History of the University of Oxford*, T. H. Aston gen. ed., 8 vol., Oxford, 1984-2000, et *A History of the University of Cambridge*, Chr. N. L. Brooke gen. ed., 4 vol., Cambridge, 1988-2004.